Charles Lugrin du Séchey – 1823 –

1823

Charles LUGRIN - Le Séchey -

Premier fabricant connu de vacherins sur sol combier. Il livre ses produits entr'autres à Louis Siméon Rochat de l'Auberge de la Croix-Blanche aux Charbonnières en 1823.

Le Séchey serait ainsi le premier lieu de fabrication connu.

On trouvera d'autres renseignements sur Louis Siméon dans la brochure: "Les Pantalons, une famille bien de chez nous", Editions le Pèlerin, 2001.

Ci-dessous reçu de Louis Siméon en faveur de Charles Lugrain (Lugrin):

1823, Jeanvier le 8. Jai ressu de Charle Lugrain du Seychai quainze soi 18 ½ livre de vacherin à dix crutz livre fait batz 38 ½.

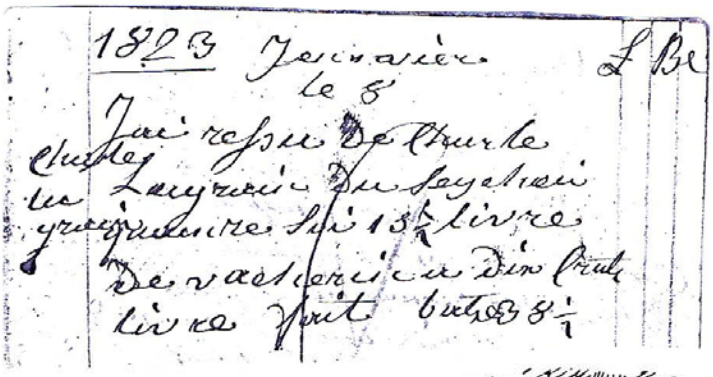
1823 Janvier le 8 L Be
Jai ressu de Charle
Lugrain du Seychai
quainze soi 18½ livre
de vacherin à dix crutz
livre fait batz 38½

Gravure de Pierre Aubert. Une ambiance... vacherin!

Cette fiche, que nous avons reproduite telle quelle, mérite d'être relativisée.

Nous voici avec la problématique suivante : une note, dans un livre de compte retrouvé dans les archives de la famille Pantalon[1], fait état de la vente de vacherin d'un poids de 18 l. ½[2], soit probablement trois boîtes, pour le prix de 38 batz et demi, la livre étant à 10 crutz.

On connaît le vendeur, Charles Lugrin du Séchey. On ne connaît pas l'acheteur à priori. En fait le livre de compte en question, d'un membre de la famille Pantalon, concerne, selon les écritures voisines, l'Hôtel de Ville du Lieu, et non pas le Vieux Cabaret des Charbonnières comme on le croyait autrefois.

Cette note nous permet donc de prendre conscience que le vacherin, pouvait être connu et commercialisé dans toute la commune du Lieu.

Demeure la question fondamentale, qui avait fabriqué ces vacherins ?

On peut certes penser qu'il s'agisse de fabrication locale, mais la logique commande mieux ici d'envisager encore pour cette période des vacherins importé de la France voisine selon les traditions ancestrales.

C'est en fait une époque charnière, et bien malin sera celui qui pourra confirmer ou infirmer l'une des deux thèses.

Un Charles Lugrin apparaît dans le recensement communal de 1831 :

Charles Henri Lugrin
Lise Lugrin sa femme
Auguste Lugrin son fils
Samuel Lugrin son fils
Fany Lugrin sa fille
Julie Lugrin autre fille.

Il se trouve cependant un autre Lugrin :

Jean David Lugrin
Marguerite Lugrin sa femme
Moïse Lugrin son fils
Charles Lugrin autre fils.

Lequel des deux est le nôtre ? Nous optons pour le premier en fonction de ce qui va suivre.

Charles Lugrin n'est jamais amodieur de montagnes propriétés de la commune du Lieu. Il peut néanmoins amodier des montagnes privées, plus facilement encore des montagnes sur France.

---

[1] Original aujourd'hui aux ACV, fonds Rémy Rochat. Ce livre est plutôt un carnet de 11 x 18,5 cm. Fourré en gris par nos soins. Les notes courent de 1822 à 1840. Pas de nom de possesseur. Nous livrons une analyse sommaire au terme de notre étude sur Charles Lugrin du Séchey.

[2] 18 ½ livres et non pas 15 ½ livres comme noté dans la fiche.

Un Charles Lugrin feu Siméon apparaît dans l'enquête sur les maisons de 1837. De telle manière :

Lugrin Charles feu Siméon au Séchey, une maison d'habitation, grange et écurie plus un four. … âgé de plus de 50 ans … Ce bâtiment se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage sur le devant où il y une chambre et un cabinet, bonne exposition, sol humide.

Est-ce dans ce dit bâtiment que Charles Lugrin entrepose ses vacherins ?

Les vacherins ont été vendus en janvier. Il ne s'agit donc pas de fabrication de chalet. Fabrication fermière peut-être. Dans ce cas il faudrait que Charles Lugrin dispose d'un certain nombre de vaches. Autre solution, être toujours adepte du système du tour et fabriquer à son domicile alors qu'il aurait le tour.

Système encore peut-être en vigueur puisqu'il n'existe pas de société de laiterie ou de fromagerie où l'on puisse fabriquer en commun.

Nous restons persuadé qu'il y a plus de probabilité que Charles Lugrin se ravitaille en France voisine pour revendre ses vacherins dans la région.

Si nous revenons plus en arrière, nous voyons qu'un Charles Lugrin figure dans l'état nominatif des propriétaires et usufruitiers d'immeubles dans la commue du Lieu[3]. Sa profession n'est pas donnée. Il paie 1/2/2 d'impôt, ce qui est une somme relativement faible. Il n'est donc d'aucune manière parmi les nantis.

Il figure au côté de Samuel Lugrin, de Siméon Lugrin, de Fréderich Lugrin et de François Lugrin qui paient tous la même somme de 1/2/2, pouvant déterminer de cette manière qu'ils sont frères.

Curieusement un seul Lugrin, Jean David Lugrin horloger, dans la liste des impositions de 1816[4].

Que dit la liste de 1827 pour les Lugrin du Séchey ?

Lugrin Jaques Henri, Séchey, négociant, 5/9/5
Lugrin Jean David et sa femme, Séchey, horloger, 4/6/9
Lugrin Frédéric, Séchey, marchand, 3/1/1
Lugrin Samuel, frère, Séchey, marchand, 3/2/3
Lugrin Siméon, autre frère, Séchey, marchand, 3/2/3
Lugrin Charles, autre frère, fruitier, 2/5/4.

Et voilà, la preuve en est donnée. Notre Charles Lugrin est fruitier. Donc qu'il tient montagne – laquelle ? – et donc qu'il fabrique des fromages. Des vacherins de manière plus conditionnelle. Il y a cependant qu'il peut tenir une montagne sur France et par conséquent entretenir des relations avec les marchands de l'autre côté de la frontière.

Le terme marchand cité plus haut intervient sûrement dans des commerces d'horlogerie plutôt que de fromage.

[3] ACL QC4
[4] ACL QC5

Si nous revenons encore plus haut et que nous analysons le recensement de 1792[5] nous découvrons une seule personne qui puisse correspondre à la famille telle que présentée ci-dessus, Siméon Lugrin assesseur. Sa tribu est constituée de lui-même, de 5 garçons et de 4 femelles, dont probablement sa femme, ce qui fait qu'il aurait donc eu 5 garçons et 3 filles. Les garçons, apparemment, figurent tous dans le listage de 1802 à découvrir plus haut.

Nous n'en saurons pas plus.

Ci-dessous quelques extraits du livre où figure la référence vacherin 1823 afin de mieux situer l'ensemble des notes.

Comptes du vieux cabaret volume II, 1822 à 1828, pages 1 à 36, petit livre, original aux ACV – ce carnet en réalité concerne l'Hôtel de Ville du Lieu et nous ne nous y arrêterons guère –

1822

1822, livré à la lêcheleur ? à la Marguerite Rochat un louis soit pour à compte du foin de l'Ecluse que j'ai eu de lui pour le prix de L. 38, plus livré à David 40 batz…
…
Plus livré 3 bouteilles de vin nouveau pour semaisses de parrain à la Frasse.

Livraisons diverses de vin, de pain, de viande, de farine.

Le 28 avril, doit le grand Guyon Champagne pour demi pot vin neuf, ./4/.

12 mai, cinq peaux de veau ont pesé 45 livres à 3 batz la livre.

18 mai, Félix Cart de la Bâtie.

21 juin, Victor Rochat de la Frasse pour dépense quand il a passé acte du pré qu'il a acheté de Henri Dépraz, 2/./.

Depraz du Séchey, doivent pour douze garçons qui ont usé chez nous chacun demi pot vin de 7 batz et 1 batz de pain quand ils ont accompagné leur premier garçon au tombeau, en tout 54 batz.

Pour l'enterrement de Jean Pierre pour 7 garçons à 4 batz chaque.

Pour les confrères qui ont accompagné le mort à 4 batz chaque, au nombre de 18, fait 72. Total : 154 batz.

[5] Supplément no 2 à l'histoire de la commune du Lieu, Le Pèlerin 1995, p. 87

Du 23 août. Doit Antoine Guignard du Lieu[6] pour reste du compte de la Confrérie de la St Jaque pour la portion à Frederich Lugrin et à Moyse Guignard son oncle, 1/6/,

Du 23 août. Doit Moyse de David Guignard pour semaisse pour son entrée de la confrérie, six pots vin de sept batz, 4/2/.

Du 23 août. Doit François Guignard de Siméon pour semaisses pour son entrée de la confrérie, quatre pots vin de 7 batz 2/8/.

Octobre. J'ai reçu de Moyse Rochat du Pont six cent trente trois livres, je dis 633 livres, de fromage de la montagne de la Dent ; nous n'avons pas fait le prix que comme les a …
….
Livré en pesant les dits fromages quatre louis, 64/./.

Décembre, doit Craitin de Mouthe pour vin avec les garçons du Séchey.

1823

1823 Jeanvier le 8. Jai ressu de Charle Lugrain du Seychein quinze soi 18 ½ livre De vacherin a dix crutz livre fait batz 38 ½.

Note : seconde mention du vacherin sur territoire combier. Elle ne concerne donc pas comme nous le croyions le cabaret des Charbonnières, mais bien celui du Lieu qui entretenait des relations commerciales avec le Séchey.

[6] Ce sera probablement le même Antoine Guignard que l'on retrouvera en 1834 important des vacherins français et se faisant prendre par les douaniers.